

Pour faciliter les comparaisons, nous présentons à nouveau les images des ravinements qui figurent à la page sur [les ravinements, œuvre des glaciers](#), accompagnées ici de commentaires plus complets.

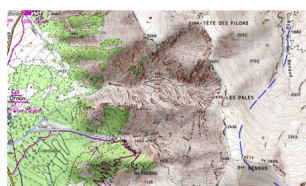
## ... ou ravinements du Type D

Dans le cas où, par contre, la crête, horizontale ou inclinée, est franchie en divers points par les eaux glaciaires, successivement ou simultanément, celles-ci donneront naissance à une série de ravines issues des différents points de la crête, qui peuvent présenter deux faciès : **D1** et **D2**.

Le faciès **D1** comporte de nombreuses ravines juxtaposées partant de la crête, alors que le faciès **D2** concerne des ravines séparées les unes des autres.

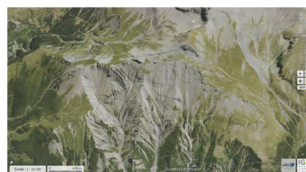
### Le ravinement de la Tête des Filons

Voici d'abord un premier exemple de ravinement du faciès **D1** qui se situe sur une arête à peu près horizontale, l'arête Nord du **Petit Renaud**, vers le **Col d'Ornon (Isère)**, qui réunit **Les Pales** à la **Tête des Filons**.



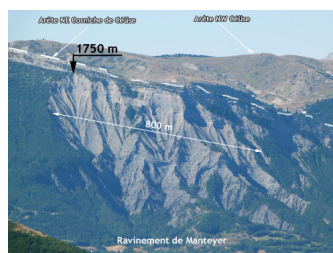
Les eaux du glacier qui occupait la face Nord du **Petit Renaud** et du **Grand Renaud** coulaient ici vers 2400 m et se sont déversées vers l'ouest en franchissant cette crête.

Sur l'image ci-contre, où les ravinements sont maintenant vus de face, on voit que les ravines partent de la crête, puis descendent verticalement avant de se réunir un peu plus bas.



### Le ravinement de Manteyer

Comme second exemple de ce faciès **D1**, nous citerons le ravinement de **Manteyer**, qui ravine le versant est de l'arête nord-est de la **Montagne de Céüse (Hautes-Alpes)**. Il est formé de nombreuses ravines partant de la crête,



suivant la pente de celle-ci, ce qui les différencie des ravinements du précédent exemple, dans lequel les ravines prenaient naissance à la même altitude.

Image sensible au passage de la souris

Ce ravinement de **Manteyer** va nous permettre de comprendre comment, selon nous, s'est façonné ce type de relief.

Le ravinement de **Manteyer** est le seul ravinement qui marque le versant extérieur de la **Montagne de Céüse**, long de 10 km. Or la nature géologique du terrain est la même sur toute cette longueur et il ne présente aucune faille. Ce n'est donc pas un facteur d'ordre géologique qui est à l'origine de l'emplacement du ravinement.

D'autre part, en l'absence de cours d'eau à sa base susceptible d'avoir évacué les produits résultant du creusement du ravinement, il ne nous semble pas possible d'attribuer à l'érosion régressive la formation de celui-ci. On peut sans doute lui imputer seulement de légères retouches, postérieures à sa création.

Seule une arrivée d'eau importante provenant du glacier intérieur de la **Montagne de Céüse** et franchissant l'arête nord-est de la corniche nous paraît susceptible d'expliquer la formation et les caractéristiques de ce ravinement remarquable.

L'historique nous semble être le suivant :

Au cours du Mindel, la **Montagne de Céüse** hébergeait un glacier qui, à sa partie inférieure, rejoignait [la calotte durancienne](#). L'examen de la carte au 1/25 000 montre l'existence, sur l'arête nord-est, d'un sommet d'épaulement à 1820 m. L'altitude de la surface glaciaire était donc ici, au pléniglaciaire, voisine de 1870 m et les eaux glaciaires latérales coulaient vers 1720 m/1770 m. Ces eaux glaciaires franchissaient alors l'arête nord-est à cette altitude. Ce sont elles qui, d'après nous, ont donné naissance, dans le versant est, au ravinement qui, à l'époque de sa formation, culminait donc à cette altitude.

L'altitude actuelle du sommet du ravinement, 1750 m, se place bien entre ces deux valeurs. Ce sont donc bien les eaux glaciaires du glacier du Mindel qui ont donné naissance à ce ravinement, peu retouché ultérieurement par l'érosion régressive.

Plus tard, au cours du cataglaciaire, les niveaux des glaciers ont commencé à baisser, ainsi donc que l'altitude d'écoulement de leurs eaux glaciaires latérales. Celles-ci ont donc franchi l'arête nord-est de plus en plus bas, en donnant naissance, à chaque stade de repli, à une nouvelle ravine.

Ces ravines, toujours bien visibles, ont donné au ravinement de **Manteyer** sa physionomie actuelle de paysage typique de ravinement de faciès **D1**.

Intéressons-nous à présent au faciès **D2**, dont nous rappellerons qu'il comporte un faible nombre de ravines ou de ravins, bien individualisés.

Voici par exemple celui-ci, formé de deux ravines, qui se situe près de **La Bolline-Valdeblore (Alpes-Maritimes)** :



Un autre exemple de ravinement de ce faciès **D2**, à une échelle toute différente, est constitué par ces deux ravins creusés par les eaux du **Glacier Lombard** dans la **Roche de Casse** (arête sud-est de l'**Aiguille du Goléon (Hautes-Alpes)**).



## Autres types de ravinements

Nous avons également identifié d'autres types de ravinements dus à l'action des glaciers et à l'écoulement de leurs eaux glaciaires, comme :

[les ravinements dus à l'action des eaux glaciaires latérales d'un glacier de vallée](#) ou de **type A**,

[les ravinements dus à l'action des eaux glaciaires latérales de deux glaciers lors de leur confluence](#) ou de **type B**,

[les ravinements dus à l'action des eaux glaciaires franchissant en un point fixe l'arête séparatrice entre deux vallées](#) ou de **type C**,

[les ravinements dus à l'action des eaux latérales d'un glacier affluent à un glacier de vallée](#) ou de **type E**,

[les ravinements dus à l'action des eaux circulant à l'intérieur d'un glacier](#) ou de **type F**,

[les ravinements dus à l'action des eaux provenant d'un débordement ponctuel](#) ou de **type G**,

ainsi que des [ravinements non dus à un glacier de vallée](#).

Retour à la page sur

[les ravinements, œuvre des glaciers.](#)

